

Au Conseil d'Etat vaudois

Interpellation :

Après les casseurs du G8, ceux du G20 ?

Les médias du 22 janvier 2010 nous apprennent que le maire d'Evian a posé la candidature de sa ville pour l'organisation du sommet du G20 en 2011.

Deux membres du Conseil d'Etat interrogés par le journal 24Heures semblent a priori favorables à une telle organisation qui aurait inévitablement des retombées économique pour la région lausannoise.

Même si Evian n'est que candidate et encore non officiellement désignée, une certaine vigilance s'impose face à l'angélisme des représentants du Conseil d'Etat, notamment la Mme la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement. En effet, celle-ci déclare ne pas s'inquiéter d'une perte de contrôle en cas de débordements. Et elle précise que la collaboration entre les polices cantonales romandes fonctionne bien.

Concernant la perte de contrôle en cas de débordement, j'ai le sentiment que lors du G8 la police a occasionnellement laissé casser, ayant pour principal objectif que les casseurs restent groupés et ne s'éparpillent pas dans la ville de Lausanne.

Je rappelle qu'en 2003 la gestion genevoise avait été calamiteuse. Beaucoup se souviennent encore des scènes de pillage filmées par la télévision. Une crise avait même éclaté au Conseil d'Etat genevois : alors que Mme Micheline Spoerri était responsable de la police, un soir c'est le Conseiller d'Etat Charles Beer qui négociait avec les forces de l'ordre.

Après le G8 une commission extraparlamentaire a été décidée à Genève ; elle était présidée par l'ancien conseiller d'Etat tessinois Alex Pedrazzini.

J'estime intéressant de rapporter certains propos d'autant plus que la Confédération est mise en cause.

Selon cette commission le gouvernement suisse est accusé " d'être entré en matière relativement tard et de manière plutôt passive " dans la gestion du sommet d'Evian. "

" La Confédération semble avoir cru longtemps que le G8 ne serait qu'une sorte de sommet de Davos ", relèvent les quatre experts. Le Conseil fédéral a aussi considéré que le poids principal, si ce n'est exclusif, de l'évènement, reposerait sur la France, avec des manifestations ne débordant aucunement en Suisse. "

Le Conseil fédéral n'a ensuite pas jugé bon d'associer immédiatement les cantons à ses démarches " afin de procéder à une analyse conjointe des risques. " Une meilleure collaboration aurait permis de solliciter très tôt un appui de la France pour la gestion de l'ordre public, spécialement à Genève.

Et la commission de souligner que Berne, dans des situations exceptionnelles comme le sommet d'Evian " ne peut se limiter à garantir l'appui à un Etat étranger en laissant ensuite aux cantons la tâche de résoudre les problèmes ", surtout quand ceux-ci ne sont pas impliqués dès le départ dans le processus. Il est également relevé que le 31 mai 2003, lorsque des casseurs ont saccagé en toute impunité les rues marchandes de Genève " la police n'a pas rempli sa mission. "

Les autorités genevoises ne sont pas pas non plus créditées d'un sans-faute. Le Conseil d'Etat, lors des évènements, a manqué de cohésion, tiraillé entre des magistrats partisans d'une implication minimale de Genève et ceux plus compréhensifs à l'égard des manifestants altermondialistes.

Toujours selon le rapport de commission, " certaines décisions n'ont pas été prises afin d'éviter une polarisation au sein du gouvernement genevois ". Au Grand Conseil, les camps étaient les mêmes, avec une droite peu favorable à la venue des manifestants et une gauche altermondialiste dans l'âme.

Concernant Lausanne, chacun se souvient du cortège du 1er juin 2003, en principe pacifique, mais où figuraient un certain nombre de casseurs et le résultat était éloquent : stations Shell vandalisées à l'avenue de la Maladière et au bas de l'avenue des Figuiers, containers à ordures incendiés, au Garage de Montchoisi les vitrines des salles d'exposition des véhicules ont été brisées, déprédations à l'Hôtel Savoy, nombreux tags sur le passage du cortège et j'en passe.

A un moment donné, il y a eu des policiers allemands avec des canons à eau à Lausanne et Genève. Suite aux critiques du rapport extraparlimentaire genevois concernant l'attitude de la Confédération, je relève ce communiqué du Conseil fédéral du 9 mai 2003, soit 3 semaines avant le G8

" La Suisse ne fera pas appel à des forces de police étrangères pour le sommet du G8 : au cours de sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a décidé de renoncer à présenter une requête dans ce sens à l'Allemagne. La police genevoise sera épaulée par 720 policiers supplémentaires durant la manifestation prévue le 1er juin à Genève. Le gouvernement genevois doit adapter le cadre de cette manifestation aux ressources policières disponibles. " Avec le recul, la dernière phrase fait sourire d'autant plus que du site Swissinfo, d'où je tire l'essentiel de ce texte, je lis en date du 29 mai 2003 : Les 900 policiers allemands appelés en renfort prennent leurs quartiers à l'aéroport de Genève-Cointrin.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1) Au moment où les médias annonçaient que le G20 de 2011 se tiendra à Evian, les autorités vaudoises sont-elles prêtes à prendre immédiatement contact avec les autorités genevoises et valaisannes afin d'intervenir extrêmement rapidement à Berne, sans attendre une quelconque invitation des autorités fédérales ?

2) Le rapport de la commission extraparlimentaire genevoise est sévère avec les autorités fédérales ; le Conseil d'Etat est-il prêt, en concertation avec les autorités genevoises et valaisannes, à analyser ce rapport qui pourrait servir de base de négociation avec le Conseil fédéral ?

3) Le Conseil d'Etat est-il prêt, si nécessaire, à rappeler au Conseil fédéral que c'est lui-même qui est responsable vis-à-vis des autorités françaises alors que ce sont les cantons qui sont responsables de la sécurité ?

4) Dans son communiqué de presse du 9 mai 2003, le Conseil fédéral affirmait ne pas vouloir faire appel à des forces de police étrangères, pourtant 3 semaines plus tard 900 policiers allemands débarquaient à Cointrin. Si le G20 a réellement lieu à Evian, des renforts de policiers étrangers seront nécessaires. Dans la mesure où

nous sommes un pays francophone, le Conseil d'Etat est-il prêt à demander au Conseil fédéral que ce soit des policiers français, genre CRS (Compagnies Républicaines de sécurité) qui viennent comme renforts ?

5) Le Conseil d'Etat est-il prêt à prendre contact avec les commerçants afin de leur garantir une sécurité maximale et prendre en compte leurs préoccupations ?

6) Si mes souvenirs sont exacts, la France a finalement versé une contribution pour les dépenses occasionnées en Suisse romande par le G8. Le Conseil d'Etat peut-il, même approximativement, me donner le montant reçu par le canton de Vaud et qui, semble-t-il, était destiné aux commerçants lésés par les manifestations ?

7) Des ses éventuelles discussions avec le Conseil fédéral, Le Conseil d'Etat est-il prêt à évoquer une nouvelle participation financière de la France ?

Je remercie par avance l'exécutif pour ses réponses.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 26 janvier 2010
François Brélaz, Député

(sera développée)